Commune de MONTFAUCON
Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2016
Séance ouverte à 21 h

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 23 juin 2016.
Approuvé à l'unanimité.

1. **SIDSCAVAR : choix**

M. le Maire signale que deux choix sont possibles pour la commune de Montfaucon concernant le service de la « Petite enfance », compétence que n'a pas le Grand Avignon : à savoir :
- soit récupérer les activités de la CCCRG qui sera dissolue au 31/12/2016,
- soit adhérer au SIDSCAVAR.

Vu le coût de l'adhésion d'un montant de 57 751. €, M. le Maire propose d'émettre un avis défavorable à cette adhésion, par délibération.
Adoptée à l'unanimité.

2. **Concours du Receveur municipal : attribution d'indemnités :**

M. le Maire informe le conseil municipal que depuis le 08 juillet 2016, M. FAURE remplace Mme PARISIEN à la trésorerie de Roquemaure. Une indemnité pour le conseil en matière budgétaire, financière et autre, est accordée au taux de 100 % par an.
Adoptée à l'unanimité.

3. **Création de postes :**

M. le Maire signale que la Commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable au tableau d'avancement de grade proposé et qu'il est nécessaire de créer les postes suivants :
1 adjoint administratif principal de 1ère classe.
1 adjoint technique principal de 1ère classe
5 adjoints techniques principaux de 2ème classe.
La délibération porte sur l'approbation du tableau des effectifs ainsi modifié.
Adoptée à l'unanimité.

4. **Eau et Assainissement :**

Sur demande du Receveur, il est nécessaire de prendre une délibération pour deux décisions modificatives afin d'équilibrer les opérations d'ordre.
Adoptée à l'unanimité.

5. **Révision du classement sonore des voies ferrées :**

M. le Maire signale que la DDTM du Gard procède à la révision du classement sonore des voies ferrées dans le département du Gard ce qui fixe des règles acoustiques des futures constructions devant être respectées pour la protection des habitants, et propose de délibérer favorablement.
Adoptée à l'unanimité.

6. **Délimitation des territoires de démocratie sanitaire :**

Les Agences Régionales de la Santé demandent aux élus de se prononcer sur deux scénarios proposés : un à l'échelle du département (13 territoires) et l'autre basé sur le regroupement de certains départements limitrophes (6 territoires). M. le Maire et le conseil municipal ne souhaitent pas le regroupement de certains départements et proposent que chacun garde son autonomie.
Adoptée à l'unanimité

7. **Prêt acquisition tracteur**

Afin de financer l'acquisition du tracteur, un prêt est contracté auprès du Crédit Agricole.
Adoptée à l'unanimité

8. Questions diverses :

Limitation d'emploi d'herbicides : PAPPH et intervention financière de l'Agence de l'Eau

M. le Maire informe les élus qu'à compter du 1er janvier 2017, la Loi Labbé a prévu la limitation voire l'interdiction de l'utilisation des pesticides par les Collectivités dans les espaces publics. Un programme d'aide est lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La municipalité vient de lancer un audit réalisé par un bureau d'études et sollicite donc l'aide financière de l'Agence de l'Eau par délibération.

Adoptée à l'unanimité.

Restructuration de la trésorerie de Roquemaure : projet de charte

La trésorerie de Roquemaure ferme au 31 décembre 2016. Les communes de Montfaucon, Roquemaure qui intègreront le Grand Avignon au 1er janvier 2017, seront rattachées à la trésorerie de Villeneuve Lez Avignon. Quant aux impôts des particuliers ils seront traités par le service des impôts de Bagnols-sur-Cèze.

Gazoduc ERIDAN :

M. le Maire de Caderousse a sollicité par courrier, l'aide financière de la commune de Montfaucon pour réaliser une étude qui démontrerait «les failles et les incohérences du dossier de GRT Gaz sur le projet ERIDAN auquel elle est opposée.

M le Maire de Montfaucon propose d'émettre un avis défavorable à cette demande financière.

Le conseil municipal est d'accord.

Correspondant tempête : ENEDIS (anciennement ERDF) :

Il est demandé à M. le Maire de réactualiser les correspondants tempête et il propose donc M. Max LANGLADE, Mme Doriane BALAZUT et M. David BOUCHON.

Compte-rendu des diverses réunions d'intégration au Grand Avignon :

Dans la mesure où le Grand Avignon n'adhère pas à certains syndicats intercommunaux tels que celui du CES de Roquemaure et celui des Massifs de Villeneuve, M. le Maire signale que des discussions sont en cours. Dans un premier temps, il propose de ne plus d'adhérer au SI des Massifs de Villeneuve. Avis favorable du conseil municipal.

Concernant celui des transports scolaires SIESB, la commune se retirera du Syndicat puisque c'est une compétence obligatoire du Grand Avignon. Cependant les élèves scolarisés dans les établissements de Bagnols-sur-Cèze continueront à bénéficier du transport jusqu'au 31/08/2017, date à laquelle le retrait de la commune de Montfaucon du syndicat sera effectif.

Nouvel organigramme des services communaux :

M. le Maire a souhaité créer un nouveau pôle culture/communication/informations tourisme. A ce titre, une restructuration du service administratif est nécessaire.

Un contrat CAE aura pour missions l'APC et l'accueil de la Mairie au 1er octobre 2016.

L'installation du nouveau pôle culture/communication sera à la Médiathèque à compter du 10 octobre 2016.

Environnement Numérique Travail (ENT) des écoles :

L'éducation nationale met en place un partenariat de suivi scolaire informatisé avec les communes pour les élèves depuis la maternelle jusqu'à la fin de l'élémentaire. Ce projet a été soumis aux directrices de Montfaucon qui n'ont pas souhaité pour l'instant y adhérer.

Connexion Internet : recensement des dysfonctionnements rencontrés par les administrés :

M. le Maire a chargé Mme Régine GILETA d'organiser un audit auprès des administrés concernés par les dysfonctionnements Internet et M. Max LANGLADE d'étudier la partie technique des solutions envisageables.

Travaux sécurisation des écoles :

Des devis ont été demandés pour différents moyens de sécurisation supplémentaires aux écoles. En cours d'étude.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 40

Le Maire

Éric MOUTAFIS

MAIRIE DE MONTFAUCON (Gard)